

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE DANVILLE

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière des membres du Conseil de la ville de Danville tenue le 2 octobre 2012 à 19h00 à la salle du Conseil sise au 150 de la rue Water, à Danville, à laquelle assistent les Conseillers:

Siège numéro 1:	Francine L. Girard
Siège numéro 2:	Jean-Guy Dionne
Siège numéro 3:	Germain Ducharme
Siège numéro 4:	Michel Plourde
Siège numéro 5:	Bernard Laroche
Siège numéro 6:	Lisette Fréchette

Formant quorum sous la présidence du Maire Jacques Hémond, l'assemblée est reconnue valablement constituée et débute par la récitation de la prière.

Sauf mention expresse à l'effet contraire, le président d'assemblée s'abstient de voter.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche, que l'ordre du jour soumis soit accepté tel quel.

ADOPTÉ

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par la Conseillère Lisette Fréchette, appuyée par le Conseiller Germain Ducharme, que les procès-verbaux des assemblées tenues les 6 et 18 septembre 2012, soient acceptés tels que soumis, et qu'il soit fait dispense de leur lecture en raison du fait que chacun des membres du Conseil en a reçu copie préalablement à la tenue de la présente assemblée.

ADOPTÉ

RAPPORT DE DISPONIBILITÉ

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Jean-Guy Dionne:

- 1.- D'accuser réception du rapport de disponibilité et d'en accepter les chiffres y indiquer lesquels tiennent compte des factures à payer soumises pour approbation à la présente assemblée; et
- 2.- D'accepter les virements ou écritures mentionnés ci-dessous constituant des ajustements au budget en cours en conséquence d'une augmentation des revenus ou dépenses, d'une diminution des revenus ou des dépenses ou d'une appropriation de surplus ou réserve, savoir:

Augmentation budget selon revenus

01.158.10.098 – Revenus divers locaux	+1 070.00
02.160.00.610 – Gestion personnel – fournitures	+1 070.00

Travaux publics – Selon nature des travaux

Écritures de G.L.

05.910.07.000 – Réserve immobilisations. Sipton (dt)	7 533.29
01.158.00.002 – Appropriation de réserve (ct)	7 533.29

Ajustement budgétaire

01.158.00.002 – Appropriation de réserve	+7 533.00
03.130.00.610 – Immobilisation de voirie	+7 533.00

Service incendie – Fourniture de services (2011)

Écritures de G.L.

05.900.00.000 – Surplus accumulé libre (dt)	6 250.00
01.158.00.000 – Appropriation de surplus	6 250.00

Ajustement budgétaire

01.158.00.000 – Appropriation de surplus libre	+6 250.00
02.220.00.435 – Service municipaux – incendie	+6 250.00

Cueillette des rebuts de production (entente)

Ajustement de budget selon facturation

01.114.31.012 – Ordures	+64 776.00
02.420.00.491 – Ordures ententes spéciales	+64 776.00

ADOPTÉ

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussigné, Michel Lecours, directeur général et secrétaire-trésorier pour la Ville de Danville certifie sous mon serment d'office qu'il y a les crédits budgétaires nécessaires au budget pour le paiement des comptes soumis à la présente assemblée lesquels sont énumérés ci-après.

**Michel Lecours, Directeur général et
secrétaire-trésorier**

COMPTES PAYABLES

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche, que soient acceptées les dépenses énumérées ci-dessous par activité et qu'il soit procédé à leur paiement et ou annulation, savoir:

- Rémunérations et contrib. de l'employeur	130 869.09
- Administration	42 279.20
- Sécurité publique	206 629.49
- Transport routier	49 890.60
- Hygiène du milieu	30 611.66
- Aménagement et urbanisme	22 468.53
- Loisirs et culture	21 583.59
- Financement	3 120.33
- Immobilisations/Investissements	31 062.80
Total :	538 515.29

ADOPTÉ

PÉRIODE DU PUBLIC

- **Hélène Martin-Roy** – Appréciation pour les travaux de fauchage réalisés aux abords du chemin Craig à l'intersection avec le chemin Nicolet-Falls;
- **Claude Messier** – Au nom des « Amis de la terre » remise d'un écriteau pour rappeler la plantation d'un arbre faite en 2011;
- **Claude Allison** – Appréciation à l'égard d'un employé « Michel Coté » pour la rapidité d'exécution de l'enlèvement de « bordures d'asphalte » à proximité de son commerce;
- **Ariosto Pezzi** – Demande pour enlever la chaîne de la barrière sur la rue de la Briqueterie pour donner accès aux triporteurs à cette rue – Également questionnement sur l'état de certaines planches formant les passerelles à l'Étang Burbank;
- **Éric Dupuis** – Commentaires concernant le creusage de fossés – Question du « tiers inférieur »;
- **Yvon Lafrance** – Représentations et discussion concernant l'état du chemin Grandmont – Remise d'une lettre et photos à tous les membres du Conseil;
- **Gilles Lacroix** – Invitation aux membres du Conseil de participer à l'ouverture de la « Fête des oiseaux migrateurs » le 6 octobre 2012 à

10h00;

- **Steven McDougall** – Avise qu'il projette descendre en compagnies de résidents de la Municipalité de Danville au Vermont.

RECOMMANDATIONS A LA C.P.T.A.Q.

- Aucune demande n'a été déposée aux bureaux de la Municipalité pour fins de recommandations.

RAPPORT SUR LES PERMIS DE CONSTRUCTION

- Une liste des permis émis pour le mois septembre, est remise à chacun des membres du Conseil indiquant une valeur totale de \$ 113 635.00 pour ce mois et un cumulatif d'année pour une valeur totale de \$2 915 000.00.

CORRESPONDANCE / RESOLUTION

- **2419 – 2012 - Bureau du coroner** – Transmission du rapport concernant le décès survenu sur la rue Water le 11 juillet 2011 (cycliste) dont la recommandation « *À la ville de Danville : D'étudier la question du stationnement sur la rue Water afin de rendre la situation sécuritaire en tout temps* »;

Considérant que la Municipalité depuis cet accident a procédé à l'installation d'une signalisation interdisant le stationnement sur une certaine distance pour la rue Water;

Considérant comme mentionné dans le rapport « où ce véhicule commençait à revenir dans sa voie de circulation.... » indiquant que le cycliste circulait à contresens et ce contrairement aux dispositions du Code de la sécurité routière;

Considérant également, comme mentionné dans le rapport « À la pénombre, sous la pluie et avec un cycliste qui circule sans aucun réflecteur en plein milieu de la chaussée, un accident pourra toujours se produire ».

Il est proposé par le Conseiller Michel Pourde, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité tout en déplorant cet accident, avise dès à présent qu'elle n'entend pas prendre de mesures additionnelles à celles mises en place.

ADOPTÉ

- **2420 – 2012 - Therrien Couture (Martel, Brassard)** – Offre de services – Mandat général pour l'année 2012/2013;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard appuyée par le Conseiller Bernard Laroche et résolu d'autoriser les représentants de la municipalité à recourir aux services du cabinet Therrien Couture Avocats s.e.n.c.r.l. au besoin pour la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013 selon les termes de l'offre de services du 21 septembre 2012.

ADOPTÉ

- **2421 – 2012 - Électro Concept** – Offre de service pour la programmation de l'automate – Alternance auto des pompes de poussée du filtre, ajout d'horodateurs - \$2,268.00 plus taxes – Recommandations par le directeur général d'accepter la proposition;

Il est proposé par le Conseiller Michel PLourde, appuyé par la Conseillère Lisette Fréchette que la Municipalité accepte la proposition déposée et en autorise la réalisation.

ADOPTÉ

- **2422 – 2012 - Québec en Forme** – Soumission de contrat pour les cours de Karaté et de Hip-Hop – Résolution autorisant les signatures et les modalités de fonctionnement;

Il est proposé par la Conseillère Lisette Fréchette, appuyée par le Conseiller Jean-Guy Dionne que le directeur général soit autorisé de signer pour et au nom de la Municipalité chacun des 2 contrats de service (Hip-Hop et Karaté) la municipalité en acceptant les termes et modalités.

ADOPTÉ

- **2423 – 2012 - Avizo Experts-Conseils** – Transmission du rapport d'analyse des eaux de l'Étang Burbank ;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Bernard Laroche que copie du rapport et de son document complémentaire soient transmis au Ministère du développement durable pour fins de commentaires s'il y a lieu.

ADOPTÉ

- **2424 – 2012 - Corporation Étang Burbank** – Copie du projet déposé dans le cadre du pacte rural – supra-local – Résolution d'appui & priorisation à toutes fins utiles;

Considérant l'importance économique et touristique du site de l'Étang Burbank;

Considérant que cette importance ne peut être préservée voir même

accentué qu'en consolidant les infrastructures;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité indique son appui à la demande d'assistance financière déposée auprès de la MRC/CLD des Sources dans le cadre du « Pacte Rural Local - volet supra-local » pour un projet totalisant la somme de \$21,304.00.

ADOPTÉ

- **2425 – 2012 - M.M.Q.** – Lettre rappelant que l'exonération résultant de l'acceptation ministérielle des schémas de couverture de risques ne vaut que dans la mesure où les actions y mentionnés sont réalisés dans les délais prévus. – Résolution à l'effet que les actions prévues à ce jour ou les étapes à réaliser dans le temps ont été réalisés;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par la Conseillère Lisette Fréchette que la Municipalité confirme que le schéma de couverture de risques pour la MRC/CLD des Sources a reçu l'attestation ministérielle et que « ... *toutes les mesures prévues au plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risques et dont la date de finalisation est atteinte ont été réalisées et complétées* »;

Que copie de la présente résolution ou un extrait soit transmis par le directeur général, au courtier d'assurances soit la firme Conway, Jacques.

ADOPTÉ

- **2426 – 2012 - Fédération des Œuvres de charité** – Lettre confirmant leur intérêt d'avoir le local « adjacent » lorsqu'il se libérera et indication qu'ils attendent d'être contactés pour faire le suivi du dossier;

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que le directeur général adresse une missive à cet organisme à l'effet que la Ville n'entend accorder qu'un seul des locaux situés au sous-sol du centre communautaire Mgr. Thibault soit celui montré lors de la visite des lieux et aucun autre adjacent et ce lorsque l'entrée latérale du centre communautaire aura été rénovée.

ADOPTÉ

- **2427 - 2012 - Fondation du CSSS des Sources** – Participation au « Vin et fromage » - inscription sans réception de demande – (2011 4 billets pour \$240.00) ;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Bernard Laroche que la Municipalité autorise l'achat de 4 billets dont un pour le Maire et les autres pour les membres du Conseil qui feront part à ce dernier de leur volonté d'y participer.

ADOPTÉ

- **2428 – 2012 - Chambres de commerces** – Conférence le 10 octobre 2012 à 19h00 au camp musical d'Asbestos – Billets disponibles à différents commerces du territoire d'Asbestos et Danville;

Il est proposé par la Conseillère Lisette Fréchette, appuyée par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité, pour chacun des membres du Conseil, autorise le remboursement du prix du billet pour chacun des membres du Conseil y participant qui en feront la demande dans la prochaine demande de remboursement.

ADOPTÉ

- **2429 – 2012 - Maison des jeunes** – Demande d'autorisation pour bloquer l'équivalent de 3 espaces de stationnement le 31 octobre prochain (Halloween avec maison hantée au local de cet organisme) et demande de commandite au montant de \$50.00 pour l'achat de friandise;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que la Municipalité acquiesce à la demande et autorise le directeur général de procéder à l'émission d'un chèque au montant de \$50.00 en faveur de la Maison des Jeunes Au Point.

ADOPTÉ

AFFAIRES EN SUSPENS

- **2430 - 2012 – Piscine municipale & barbotteuse** – Demande de subvention;

Considérant le projet de rénovation, réparation et modification qu'entend réaliser le Conseil municipale aux installations aquatiques du centre communautaire Mgr. Thibault;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Michel Plourde que le Conseil entérine la demande d'assistance financière soumise dans le cadre du programme du « *Fonds d'aide aux infrastructures communautaires* » et autorise le directeur général de signer, pour et au nom de la Municipalité, tous les documents nécessaires au bon déroulement de l'analyse et réalisation du dossier.

ADOPTÉ

- **Piscine municipale** – Rénovation et modification des équipements – Avis de motion;

AVIS DE MOTION est donné par le Conseiller Jean-Guy Dionne à l'effet qu'à la prochaine assemblée ou à une assemblée subséquente, il proposera ou fera proposer pour adoption un projet de règlement décrétant un règlement d'emprunt pour entreprendre des travaux de rénovation et modification sur les installations aquatiques (piscine et barbotteuse) qui se trouvent sur le site du centre communautaire Mgr. Thibault.

- **2431 – 2012 – Entrée latérale Mgr. Thibault** – Demande d'assistance financière;

Il est proposé la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Michel Plourde que la Municipalité mandate la firme Bourassa Maillé, firme ayant à réaliser les plans et devis pour la réfection de l'entrée latérale nord du centre communautaire Mgr. Thibault, pour compléter le formulaire de demande d'assistance financière dans le cadre du programme du « *Fonds d'aide aux infrastructures communautaires* » visant ainsi à rendre admissible à ce programme le projet de réfection de l'entrée latérale nord du centre communautaire Mgr. Thibault;

Que les documents de demande d'assistance financière soient complétés et déposés aux bureaux de la Municipalité au cours des 2 premiers jours ouvrables du mois de novembre afin d'en permettre la transmission à l'organisme gouvernemental responsable au début de ce même mois;

Que le directeur général soit autorisé de signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents nécessaires s'il y a lieu.

ADOPTÉ

- **2432 – 2012 – Rechargement de chemins** – Matériaux utilisés – Abandon de la poussière de roche en provenance de la carrière de Graybec;

Considérant que plusieurs fois il a été question de gravier mélangé à la chaux que l'on emploie sur les chemins de la municipalité;

Considérant qu'on n'a apparemment parlé mais non officialisé le fait qu'on devait se pencher sur la valeur de ce produit;

Considérant que plusieurs ont reçu à plusieurs reprises des plaintes verbales quant à la poussière et à la corrosion causés par ce produit;

Considérant que dans un sondage effectué par le comité agro-rural de la Ville de Danville des répondants ont soulevé les problèmes causés par ce produit;

Considérant que nous devons prendre le temps d'étudier et de statuer sur l'utilisation de ce produit;

En conséquence, Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Michel Plourde

que :

1° Tout ce qui est gravier, terre, sable et leurs dérivés soient achetés le plus localement possible afin d'encourager nos entrepreneurs, de retirer les redevances des carrières sablières et de minimiser les coûts de transport ; et

2° Jusqu'à nouvel ordre c'est à dire le temps que nous statuons sur l'utilisation du produit, il n'y ait plus d'épandage ni d'achat de poussière de chaux mêlée au gravier ;

Ont voté en faveur : Francine L. Girard, Jean-Guy Dionne, Lisette Fréchette, Bernard Laroche et Michel P. Lourde

A voté contre : Germain Ducharme

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

- **2433 – 2012 – Cueillette des gros rebuts « domestiques »** – Restriction aux rebuts ménagers et non commerciaux;

Il est proposé par le Conseiller Michel P. Lourde, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que l'entrepreneur chargé de la cueillette des gros rebuts « ménagers » soit autorisé de ne pas ramasser certains objets lorsque leur nombre est à ce point élevé qu'il apparaît évident qu'il ne peut résulter d'une activité « domestique » mais plutôt d'une activité commerciale voir même de « services ».

ADOPTÉ

- **2434 – 2012 – Cueillette des gros rebuts** – Demande d'opinion légale;

Il est proposé par le Conseiller Michel P. Lourde, appuyé par la Conseillère Lisette Fréchette que la Municipalité demande aux procureurs de la Municipalité de lui produire une opinion légale indiquant la façon de procéder pour éviter la cueillette des gros rebuts ne dégénère en cueillette de rebuts de tout genre et particulièrement de « toute et très grande quantité ».

ADOPTÉ

AFFAIRES NOUVELLES

- **2435 – 2012 – Recouvrement de taxes** – Mandat aux procureurs de la Municipalité;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Jean-Guy Dionne que les procureurs de la Municipalité (Therrien, Couture s.e.n.c.) soient mandatés pour entreprendre les procédures en recouvrement de taxes impayées à l'égard des matricules 8679-45-6747 et 9166-10-9017.

ADOPTÉ

- Le Conseiller Bernard Laroche quitte son siège et la salle des délibérations à 20h15

- **Code d'éthique et déontologie** – Employés municipaux – Avis de motion;

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Michel Plourde à l'effet qu'à une séance subséquente du conseil sera présenté pour adoption un règlement relatif au « *Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux* », énonçant les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique ainsi que les règles qui doivent guider la conduite des employés de celle-ci, pour être adopté;

Un exemplaire de ce projet de règlement est donné à chacun des membres du Conseil pour en prendre connaissance et y apporter des modifications jusqu'à son adoption définitive et en exempter une lecture intégrale lors de son adoption.

- **2436 – 2012 - Code d'éthique et déontologie** – Employés municipaux – Adoption du projet pour fins d'avis public et de consultation des employés municipaux;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que soit adopté le projet de règlement relatif au « **Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux** » tel que déposé et remis à chacun des membres du Conseil en même temps qu'a été donné l'avis de motion.

ADOPTÉ

- Le Conseiller Bernard Laroche revient dans la salle des délibérations et reprend son siège à 20h20

AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la présente assemblée soit ajournée au Lundi, 22 octobre 2012 à compter de 19h00 pour délibérer sur toute question pouvant être portée à l'attention des membres du Conseil..

ADOPTÉ

Jacques Hémond, Maire

**Michel Lecours, Directeur-général et
secrétaire-trésorier**